

AVENANT N° : \_\_\_\_\_ AU CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT A DUREE DETERMINEE. Formule « LOISIR à volonté » initialement signé le..... portant à présent la référence contrat N°.....

Le camping « Le bois Joli ». Exploité par la SARL Parc Du Bois Joli, au capital de 40.000€, dont le siège social est situé 2 rue de Cresnes, 60119 Hénonville, immatriculée au R.C.S de Beauvais sous la référence 479 729 986 00017, représentée aux présentes par son gérant Monsieur Benoît DECAGNY, domicilié en cette qualité au siège de la société, ci-après désigné « **l'exploitant** » ou « **le gestionnaire** », *d'une part*.

Et Mr / Mme .....  
Domicilié .....  
.....  
Tel : ...../ .....

Etant précisé que Mr / Mme\* ..... déclare que son adresse est bien exacte, qu'il s'agit de son adresse de résidence principale, que celle-ci ne peut être le camping du Bois Joli et qu'il **s'engage à communiquer sans délai à l'exploitant, tout changement** intervenant à cet égard ou au niveau de sa situation familiale, ci-après désigné « **l'utilisateur** » ou « **le client** » *d'autre part*.

Le contrat N° ..... initialement passé le ..... est reconduit d'un commun accord exactement dans les mêmes conditions acceptées avec un loyer mensuel de..... et un préavis de 30 jours par les deux parties jusqu'au ..... ( maximum 3 mois)

En cas de retard de paiement supérieure à 30 jours, je m'engage à déplacer mon véhicule de loisir actuellement sur l'emplacement .....(ou à mettre mes affaires personnelles en garde meuble si je suis locataire d'un mobile home ou caravane appartenant au camping) et à rendre l'emplacement libre de toute occupation à Mr Decagny dans un délai d'une semaine. Passé ce délai, je demande à Mr Decagny de procéder au déplacement de mon véhicule de loisir ou de mes affaires personnelles à mes frais, à mes risques et périls et sans recours contre Mr Decagny et la société du Parc du Bois Joli, à les stocker sur le garage mort le plus proche (si je n'ai rien indiqué à Mr Decagny) et à payer la redevance garage mort du Parc du Bois Joli, le garde de meuble si nécessaire et dans tous les cas les frais affairant à ce travail aux taux horaires affichés dans l'accueil du camping et sur son affichage extérieur.

Toutes les autres dispositions du contrat restent inchangées.

Fait à..... , le: .....

**L'exploitant:**  
(mentions manuscrites)  
« Lu et approuvé" bon pour accord »

**L'utilisateur :**  
« Lu et approuvé, bon pour accord.  
Bon pour autorisation de déplacer ma résidence prévues au présent contrat. »

PS : à compter du 15/04/2009 la réduction de 15% incluse dans tous nos tarifs pour paiement à terme à échoir sera perdue en cas de paiement à terme échou entraînant une augmentation de 15% du montant mentionné dans le contrat en cas de paiement après la fin du mois.